

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2021-2022

Vendredi 17 juin 2022 (9 h à 11 h)

Visioconférence via la plateforme ZOOM

Étaient présentes et présents :

Association des bibliothèques publiques du Québec : Eve Lagacé
Batiscan : Sylvain Dussault, Stéphane Rouette
Boucherville : Isabelle Bleau
Brossard : Doreen Assaad, Stéphanie Quintal
Chambly : Colette Dubois, Alexandra Labbé
Citoyens : Gaétan Pelletier, Sylvain Trudel
Collectif des partenaires en développement des communautés : Nadia Cardin
Cowansville : Sylvie Beauregard
Deschambault-Grondines : Patrick Bouillé
Espace MUNI : Mathilde Barrault, Raphaëlle Devatine, Antoine Favreau, Sandrine Gadouas, Gabrielle Grondin-Gravel, Denis Guérin, Emmanuelle Jean-Arsenault, Sylvie Larivière, Isabelle Lizée, Andréa Ouellette-Lapointe, Richard Paulhus, Marie-Laurence Rock, Nathalie Simard, Sara Vassigh, Providence Verdon
Fortierville : Julie Pressé

L'Épiphanie : Manon Leblanc
La Patrie : Johanne Delage, Denis Girard
Lac-Etchemin : Guyda Deblois
Lévis : Amélie Landry
Lotbinière : Keith Baril, Sandra Bélanger
MRC Abitibi-Ouest : Denis Beauregard
MRC Les Jardins-de-Napierville : Mathieu Graveline
MRC Les Maskoutains : Élyse Simard
MRC Maskinongé : Jean-Yves St-Arnaud
Québec : Patricia Boudreault-Bruyère
Rouyn-Noranda : Sylvie Turgeon
Saint-Philippe : Gabrielle Garand, Marie-Josée Roy
Sainte-Justine-du-Lac : Isabelle Ouellet
Sainte-Julie : Luc Brassard, Josée Marc-Aurèle
Sainte-Pétronille : Jean-François Labbé
Valcanton : Claudia Larouche
Victoriaville : Patrick Paulin

1. Ouverture de l'assemblée

Doreen Assaad, présidente du conseil d'administration d'Espace MUNI, se présente et ouvre l'assemblée à 9 h 7. Elle souhaite la bienvenue aux personnes présentes et les remercie de leur présence.

Il est indiqué aux personnes présentes que cette rencontre sera enregistrée afin de faciliter la rédaction du procès-verbal.

Cette séance est le moment idéal pour présenter les réalisations de l'organisation lors la dernière année, mais c'est également l'occasion pour les personnes présentes de poser leurs questions et savoir où se dirige Espace MUNI pour la prochaine année. Après l'assemblée, les lauréats des Prix Espace MUNI seront dévoilés.

Il est rappelé aux membres votants que la mission première de l'assemblée générale annuelle est de voter pour les nouveaux membres au conseil d'administration qui ont la responsabilité de les représenter.

Afin d'assurer le bon fonctionnement de cette rencontre, les règles de fonctionnement sont spécifiées.

2. Vérification du quorum

La présidente demande de constater le quorum. Andréa Ouellette-Lapointe, coordonnatrice aux communications et relations publiques chez Espace MUNI, informe que celui-ci est atteint. Sur 50 personnes présentes, 29 représentent 20 municipalités et organismes membres et 21 autres personnes sont des non-membres.

3. Nomination de la présidence et du secrétariat de la réunion

R216AGApv17/06/22

Il est proposé par Patrick Paulin et appuyé par Sylvie Beauregard que Doreen Assaad agisse comme présidente d'assemblée et que Sylvie Larivière agisse comme secrétaire d'assemblée. Adopté à l'unanimité.

Ces deux (2) personnes acceptent.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour a préalablement été transmis lors de la convocation officielle de l'assemblée générale annuelle.

Les points n° 7.1. et 7.2. sont à titre informatif seulement, aucune adoption n'est nécessaire.

L'ordre du jour est adopté par les membres présents.

R217AGApv17/06/22

Il est proposé par Stéphanie Lacoste et appuyé par Patrick Paulin d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 29 juin 2021

Lors de l'envoi de convocation à l'assemblée générale annuelle, le procès-verbal du 17 juin 2021 a été transmis selon les délais prescrits dans les règlements généraux.

Aucun ajout, commentaire ou correction ne sont à apporter.

R218AGApv17/06/22

Il est proposé par Patrick Bouillé et appuyé par Patricia Boudreault-Bruyère d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 17 juin 2021 tel que proposé. Adopté à l'unanimité.

6. Élections

6.1. Nomination de la présidence et du secrétariat d'élection

La présidente d'assemblée présente les membres actuels du conseil d'administration d'Espace MUNI, souligne leur travail exceptionnel et les remercie pour leur présence, leur

soutien et leur dévouement tout au long de la dernière année. Elle évoque également le travail remarquable effectué par la direction générale. La présidente tient à remercier Délicsa Ritchie-Roussy, déléguée de la Fédération québécoise des municipalités au sein du conseil d'administration, pour sa dévotion dès dix (10) dernières années envers le Carrefour action municipale et famille, maintenant Espace MUNI. Son mandat étant terminé, elle cède son siège à Marilyn Nadeau, nouvelle déléguée de la FQM.

R219AGApv17/06/22

Il est proposé par Julie Pressé et appuyé par Patricia Boudreault-Bruyère que Stéphanie Lacoste agisse comme présidente d'élection et que Raphaëlle Devatine agisse comme secrétaire d'élection. Adopté à l'unanimité.

Ces deux (2) personnes acceptent.

Stéphanie Lacoste remercie à son tour Doreen Assaad, présidente d'Espace MUNI, pour sa présence, son accompagnement et sa bienveillance à l'égard de l'organisation.

6.2. Élection des membres du conseil d'administration

6.2.1. Bilan des candidatures reçues

Cette année, dix (10) candidatures ont été reçues pour les six (6) catégories à pourvoir. Il est spécifié que quatre (4) catégories ont un mandat de deux (2) ans et que deux (2) catégories ont un mandat d'un (1) an. Un (1) seul poste par catégorie est à combler.

La présidente d'élection présente chacune des catégories ainsi que la ou les candidatures reçues pour chacune d'elles. Un temps est laissé après chaque présentation afin de savoir si une autre candidature est déposée.

Dans la catégorie des municipalités de 1 à 1 749 individus, une (1) candidature a été reçue : Julie Pressé (Mairesse de Fortierville). Aucune autre candidature n'est déposée séance tenante. Julie Pressé est donc élue par acclamation, pour un mandat de deux (2) ans, à titre d'administratrice pour cette catégorie.

Dans la catégorie des municipalités de 5 000 à 9 999 individus, trois (3) candidatures ont été reçues : Johanne Boisvert (conseillère municipale du Canton de Shefford), Gabrielle Garand (conseillère municipale de Saint-Philippe) et Manon Leblanc (conseillère municipale de L'Épiphanie). Aucune autre candidature n'est déposée. Un vote sécurisé aura lieu pour cette catégorie.

Dans la catégorie des municipalités de 10 000 à 49 999 individus, quatre (4) candidatures ont été reçues : Sylvie Beauregard (mairesse de Cowansville), Isabelle Bleau (conseillère municipale de Boucherville), Colette Dubois (conseillère municipale de Chambly) et Patrick Paulin (conseiller municipal de Victoriaville). Aucune autre candidature n'est déposée. Deux postes sont à pourvoir, l'un pour un mandat de deux (2) ans et l'autre pour un mandat d'un (1) an. Un vote sécurisé aura lieu pour cette catégorie. La personne obtenant le plus de votes obtiendra le mandat de deux (2) ans.

Dans la catégorie des municipalités de 100 000 à 499 999 individus, une (1) candidature a été reçue : Amélie Landry (conseillère municipale de Lévis). Aucune autre candidature n'est déposée. Amélie Landry est donc élue par acclamation, pour un mandat d'un (1) an, à titre d'administratrice pour cette catégorie.

Dans la catégorie des municipalités régionales de comté (MRC), une (1) candidature a été reçue : Sylvie Turgeon (conseillère municipale de Rouyn-Noranda). Aucune autre candidature n'est déposée. Sylvie Turgeon est donc élue par acclamation, pour un mandat de deux (2) ans, à titre d'administratrice pour cette catégorie.

6.2.2. Parole aux candidates et aux candidats

Toutes les personnes présentes ayant déposé leur candidature ont pris deux (2) minutes de parole afin de se présenter.

6.2.3. Élections

Stéphanie Lacoste passe la parole à Raphaëlle Devatine, secrétaire d'élection, afin d'expliquer le fonctionnement. Pour la catégorie des municipalités de 10 000 à 49 999 individus, la personne ayant reçu le plus de votes obtiendra le mandat de deux (2) ans et la deuxième personne ayant reçu le plus de votes obtiendra le mandat d'un (1) an.

Raphaëlle Devatine procède à l'envoi du courriel dans lequel les membres votants ont accès à un lien Internet, un mot de passe personnalisé ainsi qu'un numéro de scrutin afin d'accéder à la plateforme Scrutari.

Pour les membres votants ayant des problèmes techniques informatiques, ils peuvent envoyer leurs choix de candidates et de candidats à l'adresse courriel indiquée.

Les résultats des élections seront connus au point n° 9 de l'ordre du jour.

7. Finances

Les membres sont informés que les états financiers 2021-2022 et que les prévisions budgétaires 2022-2023 ne sont pas les documents officiels étant donné que la firme *Gosselin & Associés inc.* n'a pas terminé leur vérification comptable.

7.1. Dépôt des états financiers 2021-2022

Par souci de transparence envers ses membres, le conseil d'administration présente les états financiers prévisionnels incluant un comparatif avec l'année 2020-2021. Une assemblée générale extraordinaire sera organisée afin de présenter les états financiers vérifiés.

Le revenu total estimé au 31 mars 2022 est de 3 053 527,94 \$ et la charge totale estimée au 31 mars 2022 est de 1 777 924 \$. Les différents postes de revenus et de charges, ainsi que les subventions à recevoir et les apports reportés sont expliqués à l'ensemble des membres présents.

Période de questions

Aucune question n'est posée.

7.2. Dépôt des prévisions budgétaires 2022-2023

Les prévisions budgétaires préliminaires pour l'année 2022-2023 sont présentées par la direction générale.

La prévision budgétaire pour les revenus est de 2 250 730 \$ et de 2 846 039 \$ pour les revenus, ce qui donne un déficit de 595 309 \$. Il est rappelé aux membres que des apports reportés de 1 628 570,67 \$ sont inscrits sur le document des états financiers, ce qui absorbe le déficit.

Aucun commentaire et aucune question n'est soulevé.

7.3. Adoption de la cotisation des membres pour 2023

Afin d'ajuster annuellement les cotisations des membres et de suivre la hausse de l'IPC (Indice des prix à la consommation), il est proposé d'augmenter les cotisations de 5 % au 1^{er} janvier 2023.

Aucune question et aucun commentaire n'est ajouté.

R220AGApv17/06/22

Il est proposé par Sylvie Turgeon et appuyé par Stéphanie Lacoste de majorer de 5 % la cotisation des membres pour l'année 2023. Adopté à l'unanimité.

7.4. Choix du vérificateur comptable pour 2022-2023 (à entériner)

Il est indiqué que la firme *Gosselin & Associés Inc.* vient de terminer sa deuxième année de vérifications auprès d'Espace MUNI. Il est recommandé de poursuivre avec cette même firme pour la dernière année du contrat.

R221AGApv17/06/22

Il est proposé par Eve Lagacé et appuyé par Patrick Paulin qu'Espace MUNI poursuivre avec la firme comptable *Gosselin & Associés Inc.* pour l'année 2022-2023. Adopté à l'unanimité.

Avant de poursuivre au prochain point, la présidente d'élection informe l'assemblée qu'il y a égalité dans les résultats pour la catégorie des municipalités de 5 000 à 9 999 individus, mais également dans la catégorie des municipalités de 10 000 à 49 999 individus pour le mandat d'un (1) an. D'autres vérifications sont effectuées et l'assemblée sera informée si un deuxième processus de vote doit avoir lieu.

8. Rapport annuel des activités 2021-2022

8.1. Dépôt et présentation des faits saillants

La directrice générale présente le rapport annuel des activités 2021-2022. La présentation fait état des principales activités mises en œuvre au cours de l'année. De plus, ce rapport a été transmis à toutes les personnes participantes de l'assemblée.

Les faits saillants de l'année 2021-2022 sont :

- Nouveau modèle de changement
- Lauréat du Prix Régis Laurin pour sa contribution remarquable à la cause de l'habitation communautaire
- Tournée post-électorale municipale à travers le Québec
- Tournée pré-électorale des partis politiques
- Plus de 1 000 participations à la programmation webinaires sur la présentation des projets portés par Espace MUNI
- Organisation partenaire dans l'adoption de la Politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire
- Entente de partenariat avec l'Office des personnes handicapées du Québec
- Deux appels de projets effectués en cours d'année : saines habitudes de vie et Voisins solidaires
- Implication auprès du ministère de la Famille pour les services de garde éducatifs à l'enfance
- 11 accompagnements réalisés auprès de municipalités et MRC par l'offre de services
- Plus de 250 participantes et participants au 32^e Colloque virtuel d'Espace MUNI
- Refonte du programme de reconnaissance Municipalité amie des enfants
- 152 municipalités et 17 MRC ont adhéré à la Charte pour la protection de l'enfant de Fortierville
- 31 municipalités, 4 MRC et 1 OBNL ont fait l'acquisition de l'application Web métaPRISME — initiative de Victoriaville
- Plusieurs nouveaux outils offerts sur le site Web d'Espace MUNI
- Collaboration avec le Réseau Municipalités accessibles
- Rencontres du Réseau des grandes villes en développement social

La directrice générale remercie les membres du conseil d'administration pour leur dévouement bénévole et leur présence, l'équipe du personnel pour l'énergie déployée et la conviction portée envers Espace MUNI, l'équipe d'accompagnement pour leur formidable travail à travers le Québec. Elle remercie également les bailleurs de fonds qui sont également des partenaires dans tous ces projets.

La présidente d'assemblée salue le calibre de travail exceptionnel de l'ensemble de l'équipe d'Espace MUNI et les remercie pour leur apport et contribution pour le rayonnement de l'organisation et la légitimité qu'à l'organisation face au gouvernement provincial.

8.2. Commentaires des membres

Colette Dubois remercie l'ensemble des actrices et des acteurs au sein d'Espace MUNI et les félicite pour ce bilan d'année de grande valeur.

R222AGApv17/06/22

Il est proposé par Sylvie Beauregard et appuyé par Stéphanie Lacoste d'adopter une motion de félicitations pour l'excellent et impressionnant travail effectué par le conseil d'administration et l'équipe d'Espace MUNI et ce, tout au long de l'année.

Johanne Delage souligne le merveilleux cheminement et la progression remarquable de l'organisation à travers les années. Espace MUNI est un organisme essentiel pour le Québec.

Stéphanie Quintal félicite l'excellent travail d'équipe de l'organisation.

Isabelle Bleau félicite toute l'équipe d'Espace MUNI dans le clavardage.

Gabrielle Garand offre des félicitations pour le beau rapport d'activités et souligne la capacité d'adaptation de l'organisation face au contexte pandémique afin de s'ajuster aux nouvelles réalités. Elle mentionne avoir un petit coup de cœur pour la valorisation de la paternité au sein des actions municipales.

9. Présentation du résultat de l'élection

Après vérification, la présidente d'élection indique qu'il y a bien égalité dans les deux (2) catégories, soit pour les municipalités de 5 000 à 9 999 individus et celle pour les municipalités de 10 000 à 49 999 individus pour le mandat d'un (1) an. Un deuxième processus de vote doit donc être effectué.

Dans la catégorie des municipalités de 5 000 à 9 999 individus, les deux (2) personnes en élections sont Gabrielle Garand et Manon Leblanc. Les deux (2) candidates réitèrent leur intérêt à faire partie du conseil d'administration d'Espace MUNI.

Dans la catégorie des municipalités de 10 000 à 49 999 individus pour le mandat d'un (1) an, les deux (2) personnes en élections sont Sylvie Beauregard et Isabelle Bleau. Les deux (2) candidates réitèrent leur intérêt à faire partie du conseil d'administration d'Espace MUNI.

La secrétaire d'élection explique aux membres votants la procédure pour ce deuxième tour d'élection. Les candidates ont de nouveau le droit de parole afin de se faire valoir.

Le processus de vote étant terminé, les résultats sont partagés. Les nouveaux membres du conseil d'administration d'Espace MUNI sont :

Julie Pressé (maire de Fortierville)

Représentante des municipalités de 1 à 1 749 individus

Élue par acclamation

Gabrielle Garand (conseillère municipale de Saint-Philippe)

Représentante des municipalités de 5 000 à 9 999 individus

Élue par vote électoral

Patrick Paulin (conseiller municipal de Victoriaville)

Représentant des municipalités de 10 000 à 49 999 individus — mandat de deux (2) ans

Élu par vote électoral

Isabelle Bleau (conseillère municipale de Boucherville)

Représentante des municipalités de 10 000 à 49 999 individus — mandat d'un (1) an
Élue par vote électoral

Amélie Landry (conseillère municipale de Lévis)

Représentante des municipalités de 100 000 à 499 999 individus — mandat d'un (1) an
Élue par acclamation

Sylvie Turgeon (conseillère municipale de Rouyn-Noranda)

Représentante des municipalités régionales de comté
Élue par acclamation

La présidente d'élection remercie toutes celles et tous ceux qui ont déposé leur candidature.

La présidente d'assemblée remercie Manon Leblanc pour son implication au sein du conseil d'administration ces deux (2) dernières années et Sylvie Beauregard qui a siégé de nombreuses années au sein de l'organisation. Elle remercie également les autres candidates et candidats pour leur intérêt envers Espace MUNI.

10. Autres points

Aucun autre point n'est à ajouter.

11. Levée de l'assemblée

Doreen Assaad remercie les personnes présentes pour leur participation et intérêt.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale annuelle prend fin à 10 h 54.

R223AGApv17/06/22

Il est proposé par Stéphanie Lacoste et appuyé par Patricia Boudreault-Bruyère de lever la séance de l'assemblée générale annuelle l'ordre du jour étant épuisé. Adopté à l'unanimité.

Présidence

Secrétariat